

## Mandat du GT CNIG

### PDIPR

<https://cnig.gouv.fr/groupe-de-travail-plans-departementaux-des-a30072.html>

<p><b>Statut</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En projet : version 1 du 13/05/2025</li> <li>• Présenté en commission des standards du 13/03/2025</li> <li>• Validé en commission des standards du &lt;date&gt;</li> </ul>
<p><b>Définitions préalables</b></p>	<p>Le Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) a pour objectif, dans chaque département de France, de protéger les chemins ruraux et d'assurer la continuité des itinéraires ouverts à la randonnée pédestre, et éventuellement équestre et VTT. Il s'agit d'une compétence départementale obligatoire. Ce plan est établi par le département, après avis des communes intéressées. Il est inclus dans le plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (PDESI).</p> <p>Le PDIPR peut occasionner (quand la convention de passage le spécifie) des transferts de responsabilités des propriétaires vers le département à l'occasion de l'inscription de chemins privés. Dans le cas des chemins ruraux, le propriétaire est la commune. Toute aliénation d'un chemin rural susceptible d'interrompre la continuité d'un itinéraire doit permettre le maintien ou le rétablissement de cette continuité.</p>
<p><b>Enjeux et problématiques à traiter</b></p>	<p><b>Enjeux</b></p> <p>74 conseils départementaux étaient engagés dans une démarche PDIPR en France en 2019. Afin de mesurer et d'évaluer la vulnérabilité des lieux de pratiques sportives au changement climatique, dans le cadre du plan d'adaptation des pratiques sportives au changement climatique, l'élaboration d'un jeu de données PDIPR à l'échelle nationale constitue un enjeu de politique publique.</p> <p>Le recensement à l'échelle nationale des lieux et équipements sportifs est une compétence du Ministère des sports. La base de données est mise à jour quotidiennement avec les déclarations des propriétaires sur le site DATAES gérée par le pôle ressources national sport et innovation.</p> <p>Plusieurs démarches ont été engagées sur des sujets liés ou similaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un schéma de données permettant de modéliser les itinéraires de randonnées afin de favoriser les échanges de données entre structures productrices et utilisatrices (communautés de communes, parcs naturels, départements...), élaboré en 2022 ;</li> <li>- dans le cadre du projet européen LiveAlpsNature, le Parc national des Écrins est en charge de 2 actions visant à harmoniser et standardiser au niveau européen les échanges de données sur les offres de pleine nature (dont les itinéraires de randonnées), les enjeux environnementaux et les réglementations des espaces protégés.</li> </ul>

	<p>Aujourd'hui, une quarantaine de jeux de données PDIPR existent sur data.gouv.fr sans que ceux-ci soient homogènes dans leur constitution.</p> <p>Présentation effectuée devant la <a href="#">Commission besoins et usages</a> du : 17/01/2025</p> <p><b>Contexte réglementaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• art. L361-1 (c. environn.)</li> <li>• art. L161-1 à 13 (c. rural)</li> <li>• Circulaire du 30 août 1988 relative aux PDIPR</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels du GT</b>	<p>Standardiser l'identification et la caractérisation des PDIPR afin d'en constituer l'inventaire et faciliter leur gestion.</p> <p>(facultatif) Réaliser un état des lieux sur la thématique, faciliter le déploiement du standard, faciliter la constitution d'un référentiel, faire le lien avec les autres travaux du CNIG</p>
<b>Pilotage</b>	Assemblée des Départements de France
<b>Animation</b>	<p>Julie Drieu Conseil départemental de la Drôme</p> <p>Aurélie Andry Pôle Ressources National Transition écologique et Sports de Nature</p>
<b>Participants</b>	<p>Une centaine d'inscrits représentants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 42 départements</li> <li>- 1 Parc National</li> <li>- 1 Parc Naturel Régional</li> <li>- le Pôle ressource national Transition écologique et Sports de nature</li> <li>- le ministère de la Transition écologique</li> <li>- l'IGN</li> <li>- 2 fédérations sportives : FFRP et FF Cyclisme</li> <li>- EPCI (métropoles et communautés de communes)</li> <li>- acteurs du tourisme (ADT / Agence d'attractivité et offices de tourisme)</li> <li>- acteurs privés en lien avec les thématiques sports de nature et SIG</li> </ul> <p>► Le groupe de travail est ouvert à toutes les parties prenantes (contacter l'animateur pour le rejoindre).</p>
<b>Plan de travail prévisionnel</b>	<p><b>Lancement du groupe de travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadrage des objectifs avec les acteurs</li> <li>- (facultatif) création de sous-groupes et leurs objectifs si besoin aux regards des objectifs et/ou du nombre de participants.</li> </ul> <p><b>Synthèse du besoin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition des termes et concepts afin d'harmoniser les termes et de cibler précisément le sujet de travail : qu'est-ce qu'un PDIPR ? / liens potentiels et/ou différence avec la notion d'itinéraire / objectifs d'utilisation d'un standard PDIPR harmonisé</li> <li>• Approfondissement de la connaissance de l'existant (par exemple : état des lieux, bibliographie (enquête FFRP sur PDIPR, travaux de la communauté Geotrek, travaux PRNSN /ENSG, etc.), inventaire des supports/initiatives, veille technique pour comparaison de l'existant et recensement des obligations réglementaires</li> </ul> <p><b>Élaboration du standard</b></p> <p><b>Processus de diffusion et fourniture de ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Production de jeux et de gabarits de données</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement des utilisateurs</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<p>Nouveau(x) standard(s) CNIG PDIPR (conforme(s) au modèle de standard)</p> <p>1<sup>ère</sup> partie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• modèle de données (au format UML par exemple), catalogue d'objets, consignes d'implémentation, consignes de saisie de métadonnées,</li> <li>• maintenance évolutive du standard CNIG PDIPR,</li> <li>• (obligatoire) référencement du standard sur <a href="http://schema.data.gouv.fr">schema.data.gouv.fr</a> Attention : schéma de données au format TableSchema intégré à <a href="http://schema.data.gouv.fr">schema.data.gouv.fr</a> : vérifier la concordance ou non du concept - si concordance, vérifier la compatibilité avec le schéma existant sur <a href="http://data.gouv.fr">data.gouv.fr</a> et le cas échéant le faire évoluer.</li> <li>• &lt;(facultatif) gabarit et jeux-tests</li> </ul>
<b>Durée du mandat</b>	Pas de date butoir / 1 an renouvelable
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• lancement du GT CNIG - travail préparatoire au printemps 2025 &gt; 1<sup>ère</sup> réunion 20 octobre avec participants ayant répondu à l'appel à participation / commission de validation mandat fin 2025</li> <li>• élaboration du standard - période 2025 – 2026 : 1<sup>ère</sup> phase définition des concepts / 2<sup>ème</sup> phase élaboration du standard</li> <li>• fréquence des réunions - 1 réunion tous les 2 mois à ajuster aux besoins</li> <li>• points d'étapes - découpage en 2 phases (définition des concepts / élaboration du standard), présentation en commission des standards pour appel à commentaires), validation en commission</li> <li>• appel à commentaires – à définir</li> <li>• validation en commission des standards – à définir</li> </ul>